

## Correction du sujet n°8

### Sujet



Toute personne doit connaître à quoi correspondent ces numéros de téléphone suivants :

- 119
- 3977
- 3919

Pour chaque numéro, indiquez à quel service il correspond ?  
Le but de ce service ?

### Correction

#### Étape 1 • Décodage du sujet

Il vous est demandé d'indiquer :

- le service correspondant à 3 numéros de téléphone ;
- le but de chacun des services identifiés.

#### Étape 2 • Repérage de ce qu'il vous semble important de présenter

3 numéros de téléphone donc 3 services.

Le but de chacun des 3 services identifiés.

#### Étape 3 • Organisation de ce que vous présenterez au jury

- **Une introduction** incluant le plan du développement de l'exposé.
- **Un développement** reprenant le plan annoncé dans l'introduction.
- **Une conclusion** incluant un lien avec le sujet et une ouverture personnelle.

#### Vous rappelez le sujet de l'exposé que vous allez présenter

Toute personne doit connaître à quoi correspondent ces numéros de téléphone suivants :

- 119
- 3977
- 3919

Pour chaque numéro, indiquez à quel service il correspond ?

Le but de ce service ?

Ce qui signifie bien qu'il n'y a pas que les professionnels de la santé qui ont à connaître ces numéros de téléphone.

Vous annoncez le plan de votre exposé	
<p><b>Introduction</b></p> <p><b>Paragraphe 1</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· 3 numéros de téléphone donc 3 services.</li> </ul> <p><b>Paragraphe 2</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Le but de chacun des 3 services identifiés.</li> </ul> <p><b>Conclusion</b></p>	
Vous présentez votre exposé développé	
<p><b>Introduction</b></p> <p>Toute personne doit connaître les trois numéros de téléphone indiqués à la fois pour avoir des pistes sur que faire dans certaines situations rencontrées.</p> <p>Mais aussi pour éviter le risque d'être poursuivi juridiquement, si des faits dont nous sommes témoins ne sont pas « dénoncés ».</p>	<p style="color: #4f81bd;">Demande des connaissances.</p>
<p><b>Paragraphe 1 - 3 numéros de téléphone donc 3 services.</b></p> <p><b>Le 119</b> met en relation avec le Service National d'Accueil Téléphonique pour l'Enfance en Danger (SNATED).</p> <p><b>Le 39 77</b> met en relation avec la Fédération qui lutte contre la maltraitance ou les risques de maltraitance envers les personnes âgées et les adultes handicapés.</p> <p><b>Le 3919</b> Le 3919 et la Fédération Nationale Solidarité Femme Numéro d'écoute national destiné aux femmes victimes de violences, à leur entourage et aux professionnels concernés. Appel anonyme et gratuit 7 jours sur 7, de 9h à 22h du lundi au vendredi et de 9h à 18h les samedi, dimanche et jours fériés. Le 3919 n'est pas un numéro d'urgence. En cas de danger immédiat, appelez la police, la gendarmerie ou les pompiers en composant le 17 ou le 18.</p>	<p style="color: #4f81bd;">Le jury vous demandera probablement de donner des exemples de ce que vous identifiez comme danger ou risque de danger. Il vous suffit de taper « enfance en danger » sur un moteur de recherche, pour avoir accès à de très nombreuses informations.</p>
<p><b>Paragraphe 2 - Le but de chacun des 3 services identifiés.</b></p> <p><u>But du Service National d'Accueil Téléphonique pour l'Enfance en Danger (SNATED)</u></p> <p>Toute personne ayant connaissance d'une situation dans laquelle un ou des enfants sont en danger, ou en risque de le devenir, doit contacter ce service que ce ou ces enfants vivent dans leur famille, en institution ? ou mineurs isolés (de plus en plus fréquent chez les arrivants/ migrants)</p>	

Service national d'accueil téléphonique de l'enfance en danger (SNATED) est accessible sans interruption par le numéro national d'urgence 119.

La personne qui téléphone peut rester anonyme.

Le SNATED est la deuxième entité composant le GIP Enfance en Danger. La loi n° 89-487 du 10 juillet 1989, confortée par celle du 5 mars 2007, confère à ce service deux missions :

- **une mission de prévention et de protection** : accueillir les appels d'enfants en danger ou en risque de l'être et de toute personne confrontée à ce type de situations, pour aider à leur dépistage et faciliter la protection de mineurs en danger ;
- **une mission de transmission** : transmettre les informations préoccupantes concernant ces enfants aux services départementaux compétents en la matière, à savoir les cellules de recueil des informations préoccupantes (CRIP).

### Le 3977 est destiné

- aux personnes âgées et aux personnes handicapées adultes victimes de maltraitance ;
- aux témoins de situations de maltraitance, entourage privé et professionnel ;
- aux personnes prenant soin d'une personne âgée ou handicapée et ayant des difficultés dans l'aide apportée.

Une équipe d'écouter professionnels répond à ce numéro du lundi au vendredi, de 9h à 19h. Elle assure la première écoute, l'analyse des appels reçus, l'information immédiate et l'orientation si besoin, notamment vers le réseau de proximité pour un suivi individuel.

Le suivi individuel de chaque situation proposé aux appelants est assuré par des acteurs locaux, essentiellement des bénévoles spécifiquement formés au sein d'associations spécialisées (Alma). Réparti sur le territoire national et d'outre mer, ce réseau de proximité a vocation à assurer aux appelants qui le souhaitent écoute, suivi, accompagnement, conseil et soutien de proximité afin d'aider à la résolution de la situation de la maltraitance signalée, en lien si besoin avec les acteurs et autorités locaux compétents.

Depuis février 2014, ce dispositif national s'est profondément réformé et réorganisé afin d'améliorer son fonctionnement et son efficacité. Il dispose dorénavant d'une gouvernance et direction unique pour la plate-forme d'écoute nationale et le réseau de proximité (qui reste principalement composé par des associations du réseau ALMA). Ce réseau couvre aujourd'hui 82 départements, dont 3 en Outre mer. La finalisation de l'extension de ces antennes de proximité à l'ensemble du territoire national existe depuis 2016

Vous pourrez indiquer au jury que ce numéro est moins connu de la population.

Le 3919 « Violences Femmes info » est, depuis le 1er janvier 2014, le numéro national de référence d'écoute téléphonique et d'orientation à destination des femmes victimes de violences (toutes les violences, violences conjugales, violences sexuelles, mariages forcés, mutilations sexuelles féminines, violences au travail), de leur entourage et des professionnels concernés.

Anonyme, accessible, gratuit depuis un poste fixe ou mobile en métropole, comme dans les départements d'outre-mer, ce numéro national garantit une écoute, une information, et, en fonction des demandes, une orientation adaptée vers les dispositifs locaux d'accompagnement et de prise en charge.

Le fonctionnement de ce numéro, géré par la Fédération Nationale Solidarité Femmes et soutenu par le Ministère chargé des droits des femmes, s'appuie sur un partenariat avec les principales associations nationales agissant pour l'égalité femmes/hommes, pour les droits des femmes et luttant contre les violences sexistes et sexuelles qui leur sont faites, soit : l'Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail, l'association Femmessolidaires, l'association Voix de Femmes, le Centre national d'information des droits et des familles, le Collectif féministe contre le viol, la Fédération Nationale du Groupe pour l'Abolition des Mutilations Sexuelles Féminines, des Mariages Forcés et autres pratiques traditionnelles néfastes à la santé des femmes et des enfants et le Mouvement français pour le planning familial. Le 3919 assure un premier accueil pour toutes les femmes victimes de violences sexistes. Lorsque c'est nécessaire, il oriente vers les associations nationales ou locales partenaires, les mieux à même d'apporter la réponse la plus adaptée.

### **Conclusion**

À titre personnel et comme future professionnelle de la santé, je ne peux ignorer ces numéros et j'ai à la faire connaître le plus largement possible.

## Étape 4 • Entraînement à la présentation orale

Vous avez correctement préparé votre exposé.

Entraînez-vous à le présenter oralement en 10 minutes :

- d'abord en le lisant ;
- puis en essayant de vous passer de votre écrit.

Même si vous continuez à lire votre écrit, adoptez un ton qui ne soit pas donné par une lecture mot à mot.

Présentez votre réponse orale à différentes personnes qui pourront vous guider, vous corriger (tu vas trop vite - tu ne parles pas clairement...).